

ADP, c'est notre affaire à tous
PRIVATISER C'EST VOLER

**TOUS LES
FRANÇAIS**

EXIGEONS UN RÉFÉRENDUM ! SIGNONS !

**Le référendum d'initiative partagée (RIP),
c'est quoi ?**

Le gouvernement a fait voter une loi l'autorisant à privatiser le groupe Aéroports De Paris. Grâce à 248 parlementaires, la procédure de Référendum d'Initiative Partagée a été déclenchée pour soumettre cette décision au peuple !

Nous devons maintenant recueillir 4,73 millions de signatures de citoyennes et citoyens inscrits sur les listes électorales pour organiser ce référendum.

Pour que le peuple ait la parole, cela dépend de nous ! **Signons et faisons signer !**

**Pourquoi nous devons TOUS
défendre Aéroports de Paris ?**

1. ADP n'est pas seulement l'aéroport des Parisiens, c'est une entreprise à capitaux publics, le principal hub français et le n°1 mondial de la gestion aéroportuaire.
2. La vente d'ADP c'est le symbole de la destruction de nos services publics et de notre patrimoine national. Pour Emmanuel Macron, l'Etat n'a AUCUN rôle à jouer dans l'économie, c'est cette idée que nous combattons !
3. ADP c'est 180 000 000 € de dividendes payés à l'Etat chaque année et **ça va augmenter dans l'avenir. Les actionnaires privés vont s'enrichir sur le dos des Français. Vendre ADP c'est priver l'Etat de ressources que les impôts des citoyens viendront combler !**
4. Vendre ADP c'est perdre la pleine maîtrise de notre première frontière nationale et **de l'organisation du transport aérien en France. C'est une perte de souveraineté.**
5. Vendre ADP c'est laisser aux intérêts privés la main sur l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement dans un contexte de croissance du trafic aérien. C'est aussi un enjeu écologique !

Privatiser une telle entreprise est une absurdité. Nous, citoyens, nous pouvons dire non !

Notre mot d'ordre est clair : #privatisercestvoler

PARTAGEZ MASSIVEMENT CE HASHTAG SUR LES RÉSEAUX !

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE COMMENT ÇA MARCHE ?



Je veux signer pour le référendum, comment je fais ?

Avant tout

- Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport
- Allez sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr

1. Cliquez sur « déposer un soutien » à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris » ;
2. Cochez la case « Je soutiens » puis cliquez sur « suivant » ;
3. Renseignez tous les champs : département et commune où vous êtes inscrits sur les listes électorales ; Votre Nom et tous vos prénoms inscrits sur votre acte de naissance (Attention ! Pas de virgule entre les prénoms) ; votre sexe ; votre date, pays et commune de naissance... puis cliquez sur « suivant » ;
4. Indiquez votre n° de carte d'identité ou de passeport ; sa date et son département de délivrance ; indiquez votre adresse électronique puis cliquez sur « validez votre soutien » ;
5. Recopiez le code de vérification affiché en bas de la page pour confirmer ;
5. Téléchargez le récépissé indispensable pour vérifier que votre soutien a été pris en compte.



Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez vous rendre dans votre mairie et demander le formulaire CERFA lié à la procédure référendaire. Une fois signé celui-ci est à déposer physiquement auprès d'un agent communal



Je veux aider à recueillir des signatures, comment je fais ?

Des comités nationaux et locaux se lancent partout en France pour organiser la collecte des signatures et convaincre nos concitoyens d'apporter leur soutien au référendum sur ADP. La Gauche Républicaine & Socialiste participe à plusieurs d'entre eux et mènera également plusieurs actions.

Vous rencontrez des difficultés pour signer ?
Vous avez besoin d'information ?
Contactez-nous à cette adresse : contact@g-r-s.fr

Retrouvez l'ensemble de notre matériel de campagne sur notre site g-r-s.fr

